ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Sofanor

Question écrite n° 49966

Texte de la question

M. Rene Carpentier interroge M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications a propos du devenir de la societe Sofanor situee a Quievrechain. Cette societe, filiale de l'ANF Industrie ferroviaire, semble en difficulte et serait reprise par la societe anglaise Transintech Holdings Limited. Or, cette societe n'offre pas aux yeux des elus du comite d'entreprise toutes les garanties necessaires pour un rachat dans de bonnes conditions. Ils s'interrogent quant au devenir des ouvriers et de l'entreprise ; l'inquietude est grande notamment quant a l'eventualite, apres la vente, d'une fermeture definitive due aux difficultes financieres de la societe anglaise. Par consequent, il lui demande ou en est exactement le dossier et quelles sont les garanties exactes qui seront donnees au personnel quant a la perennite de leurs emplois.

Données clés

Auteur : M. Carpentier René
Circonscription : - COM
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49966
Rubrique : Materiels ferroviaires
Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications
Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1607